

TÉLÉTRAVAIL DES COBAS LE NOUVEAU TABOU DU RÉSEAU !

avril 2020

La question du télétravail pour la ligne-conseil bancaire a pris une tournure sémantique depuis quelques jours. La direction du Réseau refuse de prononcer le mot "télétravail", lui préférant celui de travail "déporté" ou travail à distance. Derrière tout ça, c'est surtout une question de conditions de travail et d'obligation qu'une nouvelle fois la direction voudrait bien contourner... au détriment des conseiller-es ! Cette sémantique lui permet de s'affranchir de consulter les CHSCT et de faire bénéficier aux salariés des avantages liés à l'application de l'accord télétravail !

Télétravail de la LCB : pour vendre à tout prix !

La réactivité n'est pas le fort des directions du Réseau et de la banque, le déploiement du télétravail en est une nouvelle preuve. Les autorisations sont arrivées tardivement, les ordinateurs portables et les mobiles allant de paire tardent encore à se déployer... Logique quand La Poste décide d'un seul coup que le télétravail peut lui être utile après avoir trainé des pieds pendant des années ! Toutes les directions réclament désormais du matériel ! Mais rassurons-nous, les lettres d'engagements sont déjà prêtes et leur objectif numéro 1 est de permettre aux directions de se dédouaner d'un maximum de responsabilités ! Tout comme les bagages commerciaux et les éléments de langage qui sont eux aussi déjà prêts à l'usage ! Il n'y aura aucune excuse pour ne pas vendre ! La priorité étant bien définie, l'organisation du travail l'est beaucoup moins ! Ce n'est pas la qualité première de ces directions. En effet, de nombreux COBAS, actuellement en arrêt garde d'enfant, ont été désignés comme volontaires au télétravail. Mais, la version "LBP" du télétravail nécessite d'être présent certains jours en bureau pour finaliser certains dossiers. Comment travailler et télétravailler tout en s'occupant de ses enfants ? La direction ne semble pas s'être posé la question, mais à coup sûr, les éléments de langage sont déjà prêts pour y répondre !

À la maison comme au bureau, « l'agilité » prime !

Selon la direction du Réseau, le travail en brigade étanche ne se justifie pas pour les conseiller-es, puisqu'ils et elles sont très peu en contact avec les clients. Elle semble oublier que par contre, les contacts durent très souvent plus longtemps que les fameuses 15 minutes qui augmentent les risques de contaminations... Toujours selon cette direction, les COBAS ne seraient pas concernés par les incivilités. En d'autres mots, tout va bien pour la ligne-conseil bancaire, elle n'est exposée à aucun risque dans la période ! Les conseiller-es seraient vraiment des agents à part ?

En tout cas, c'est ce que laisse entendre la boîte, y compris pour le travail à distance, puisqu'elle affirme que l'accord télétravail ne s'applique pas à la LCB. Son argument : Elle s'appuie sur ses "experts juridiques", et ces derniers considèrent que c'est une réorganisation temporaire, donc pas besoin de consulter les Instances Représentatives du Personnel ! Pourtant, les demandes des représentant-es du personnel d'évaluation des risques professionnels dans la période ne peuvent être que pertinentes. Et comment croire que c'est temporaire ? Il y aurait des sujets tabous ? Affirmer que l'accord télétravail ne s'applique pas, lui permet aussi de ne pas verser les 300 euros par an de prime PCTI qui concernent les classes I à III : c'est donc tout bénéf ! La pression commerciale, qui n'avait pas vraiment disparu, revient de plus en plus forte. Pour la pro-activité, par contre pas de tabou, il faut y aller ! Traiter la LAC, mais attention tout en finesse ! C'est le moment de marquer des points et "de bien se positionner sur la place bancaire". Crise ou pas crise, il faut produire et faire du chiffre !

On l'aura compris, les directions du Réseau et de La Banque ne veulent pas entendre parler des conditions de travail des conseiller-es. Leur seule préoccupation reste : le développement du fonds de commerce, quoi qu'il en coûte ! Ce qui explique certainement pourquoi la question du gel des objectifs pour la période n'est toujours pas tranchée. Tout comme la RVB qui risque fort d'être elle aussi confinée... dans les poches de la Banque ! Faudra-t-il une action collective pour les obliger à réagir ?! A SUD PTT nous le pensons !

